



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ACCUEIL PETITE ENFANCE

### Doudous confinés ? Diplômes rabaissés ? Ce n'est pas le moment de reculer.

À Paris  
20 mai 2020

Les établissements d'accueil du jeune enfant procèdent à leur réouverture dans un contexte de reprise graduée des activités.

Malgré la parution d'un guide de reprise élaboré par la DGCS, des interrogations et des remarques doivent être formulées.

Tout d'abord, ce document implique des mesures sanitaires strictes mais ne questionne pas les **conditions réelles d'accueil et de travail qui pourraient être intensifiées**.

Que ce soit en accueil collectif ou en accueil individuel, le temps consacré à la mise en œuvre des préconisations se fera, inéluctablement, au désavantage des missions d'éveil, de coordination professionnelle, de communication avec les parents : des SMS ne suffiront pas à soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité !

Pire, **l'accueil pourra se faire selon les règles d'encadrement, déjà très discutables, des micro-crèches, soit avec moins de professionnel·le·s diplômé·e·s et qualifié·e·s.**

Comment justifier cela ? Comment l'admettre lorsque l'on constate que tout cela **se fera sans l'avis des services de PMI** dont l'avenir est questionné.

Comment imaginer que l'objet transitionnel, « doudou » dans le document, soit lui aussi confiné, « **les doudous ou tétines restent à la crèche...ceux de la maison restent à la maison** » : Winnicott réveille-toi ils sont devenus fous !

#### SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 21 91 79 21  
p.scarfogliero@interco.cfdt.fr

Philippe Scarfogliero  
Secrétaire fédéral

Ces premiers éléments nous amènent à rappeler nos points de vigilance, car **la période ne doit pas être mise à profit pour annuler toutes nos contributions et propositions** émises lors des consultations sur la réforme petite enfance et **reprises dans le communiqué « pas de bébé à la consigne » dont nous faisons partie :**

- Taux d'encadrements revus à la hausse ;
- Ratio personnels diplômés maintenus et reconnaissance au niveau BAC pour les auxiliaires de puériculture (ouvrant l'accès à la catégorie B dans les fonctions publiques) ;
- Reconnaissance du rôle des assistantes maternelles, avec des contrats de travail unifiés permettant un déroulement de carrière ;
- Reconnaissance et association des organisations syndicales lors de l'élaboration de textes, projets, protocoles, accords ;
- Respect des dix grands principes pour grandir, énoncés par la Charte nationale pour l'accueil de la Petite enfance.

E. Macron avait dit : « ... *Nous devons avoir, construire, imaginer beaucoup plus loin que ce qu'on a fait jusque-là...* » (Rapport 1000 premiers jours). Là, non seulement on ne va pas plus loin, mais il semble que l'on recule ! **Le déconfinement ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'accueil et du nécessaire lien avec les professionnel·le·s de la PMI. Nous y veillons...**

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales Cfdt de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.